

# **Ville de Baie-D'Urfé**

Rapport financier

31 décembre 2023

# Rapport financier

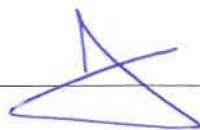
Exercice terminé le 31 décembre 2023

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie MacDowell, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Baie-D'Urfé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above a horizontal line.

Date 26 avril 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	42
Analyse des charges	54

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Baie-D'Urfé

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Baie-D'Urfé (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Baie-D'Urfé au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, l'organisme municipal n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. La ville n'a pas obtenu les informations concernant le coût de désamiantage devant être utilisé pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers, aux charges ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Baie-D'Urfé inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO S.E.N.C.R.L.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Vaudreuil-Dorion, le 26 avril 2024

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A116447

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	23 375 270	22 813 264	21 372 207
Compensations tenant lieu de taxes	2	166 550	151 034	154 014
Quotes-parts	3			
Transferts	4	167 380	3 775 380	547 314
Services rendus	5	251 090	293 354	206 747
Imposition de droits	6	2 123 000	3 308 327	4 581 679
Amendes et pénalités	7	51 500	43 587	59 625
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	216 230	1 182 909	596 572
Autres revenus	10	10 000	43 413	8 213
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	26 361 020	31 611 268	27 526 371
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	6 302 384	6 266 772	5 570 758
Sécurité publique	15	7 001 932	7 002 796	6 291 525
Transport	16	7 704 732	7 755 472	6 859 525
Hygiène du milieu	17	1 623 585	2 204 906	1 876 073
Santé et bien-être	18	263 139	264 659	171 895
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 128 701	1 219 282	932 872
Loisirs et culture	20	1 837 737	2 641 001	2 515 937
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	254 780	175 974	123 436
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	26 116 990	27 530 862	24 342 021
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	244 030	4 080 406	3 184 350
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		36 698 343	33 513 993
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		36 698 343	33 513 993
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		40 778 749	36 698 343

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.



**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	17 506 482	20 752 371
Débiteurs (note 5)	2	5 553 177	4 047 380
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	23 059 659	24 799 751
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	10 147 450	9 307 477
Revenus reportés (note 11)	12	82 122	73 425
Dette à long terme (note 12)	13	5 224 050	5 442 200
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	15 453 622	14 823 102
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	7 606 037	9 976 649
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	33 172 712	26 721 694
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22		
	23	33 172 712	26 721 694
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	40 778 749	36 698 343
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	40 778 749	36 698 343
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	40 778 749	36 698 343

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	244 030	4 080 406	3 184 350
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	7 824 150)	3 307 004)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		1 373 132	1 255 903
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(6 451 018)	(2 051 101)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12			
	13			
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	244 030	(2 370 612)	1 133 249
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		9 976 649	8 843 400
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		9 976 649	8 843 400
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		7 606 037	9 976 649

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 080 406	3 184 350
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 373 132	1 255 903
Autres	3.1		
	4	5 453 538	4 440 253
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 505 797)	(883 038)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	839 973	2 110 662
Revenus reportés	8	8 697	19 218
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12		
	13	4 796 411	5 687 095
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	( 7 824 150)	( 3 307 004)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(7 824 150)	(3 307 004)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24		5 369 000
Remboursement de la dette à long terme	25	( 218 150)	( 9 150)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres	28.1		
	29	(218 150)	5 359 850
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(3 245 889)	7 739 941
Solde déjà établi	31	20 752 371	13 012 430
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	20 752 371	13 012 430
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	17 506 482	20 752 371

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Baie-D'Urfé est un organisme municipal créé le 1 janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q. 2003, chapitre 14), de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., c. E-20.001) ainsi que du décret no 1229-2005 du 8 décembre 2005 concernant l'agglomération de Montréal, date à laquelle les actifs, les passifs et les excédents sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**Estimations comptables**

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision à l'égard des contestation d'évaluation et la durée d'utilité des immobilisations.

### C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

### D) Passifs

#### Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

#### Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

#### **E) Actifs non financiers**

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 10, 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 10, 15, 20 et 40 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Véhicules:	5, 10, et 15 ans
Machinerie, outillage et équipement:	5, 10 et 20 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

## F) Revenus

### Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers.

### Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

## G) Avantages sociaux futurs

### Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

S.O.

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation et des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, la ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les effets sur les états financiers de la ville portent principalement sur sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la ville.

**Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, la ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la ville.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	17 506 482	20 752 371
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4</b>	<b>17 506 482</b>	<b>20 752 371</b>
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)	(
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>17 506 482</b>	<b>20 752 371</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	7 219 963	7 632 413
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

**Note****5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	564 275	980 242
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	4 122 147	1 227 421
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	630 091	317 706
Organismes municipaux	13	28 813	
Autres			
▪ Mutation, intérêts, autres	14.1	207 851	1 522 011
	15	5 553 177	4 047 380
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	161 449	177 713
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	3 719 101	830 041
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	241 597	219 667
	27	4 122 147	1 227 421

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts		32	

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville a autorisé et négocié auprès d'une institution financière une marge de crédit d'un montant total autorisé de 1 700 000 \$. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel (5.45 % au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2023, le solde non utilisé de cette marge de crédit est de 1 700 000 \$.

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 624 189	2 198 986
Salaires et avantages sociaux	42	605 988	517 172
Dépôts et retenues de garantie	43	1 654 682	1 004 274
Provision pour contestations d'évaluation	44	6 230 398	5 554 852
Autres			
▪ Intérêts courus	45.1	32 193	32 193
▪ Organismes municipaux	45.2		
	46	10 147 450	9 307 477

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	33 439	24 742
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	48 683	48 683
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	82 122	73 425

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,40	3,74	2030	2042	62	5 224 050	5 442 200
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	5 224 050	5 442 200
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( )	( )
					72	5 224 050	5 442 200

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	224 150			224 150
2025	74	229 150			229 150
2026	75	235 150			235 150
2027	76	240 150			240 150
2028	77	246 150			246 150
2029 et plus	78	4 049 300			4 049 300
	79	5 224 050			5 224 050
Intérêts et frais accessoires	80				
	81	5 224 050			5 224 050

**Note**

Les montants des versements estimatifs de la dette à long terme n'incluent pas le montant des refinancements.

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	255 947
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	17 840
	90	273 787
		214 372
		17 174
		231 546

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

		2023		2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91			
Assainissement des sites contaminés	92			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93			
Autres				
▪	94.1			
	95			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96			
Passifs engagés	97			
Passifs réglés	98	(	)	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99			
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101			

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	4 270 492			4 270 492
Eaux usées	103	3 340 485			3 340 485
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	10 848 728	3 346 609	306 513	13 888 824
Autres					
▪ Autres	105.1	5 194 821	697 990	19 971	5 872 840
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	4 595 937		15 032	4 580 905
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 290 402	142 128		1 432 530
Ameublement et équipement de bureau	110				
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 108 798	241 470	153 730	1 196 538
Terrains	112	3 249 841			3 249 841
Autres	113				
	114	33 899 504	4 428 197	495 246	37 832 455
Immobilisations en cours	115	7 898 563	3 395 953		11 294 516
	116	41 798 067	7 824 150	495 246	49 126 971
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	2 510 807	106 762		2 617 569
Eaux usées	118	2 079 749	137 469		2 217 218
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 728 883	541 485	306 513	4 963 855
Autres					
▪ Autres	120.1	1 707 633	246 823	19 971	1 934 485
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	3 064 171	148 571	15 032	3 197 710
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	574 342	116 919		691 261
Ameublement et équipement de bureau	125				
Machinerie, outillage et équipement divers	126	410 788	75 103	153 730	332 161
Autres	127				
	128	15 076 373	1 373 132	495 246	15 954 259
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	26 721 694			33 172 712
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
-	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
-	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
-	144.1	
Autres		
-	145.1	
	146	

**Note****19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, concernant entre autres des contrats relatifs à la collecte et le traitement des matières résiduelles et recyclables, la vidange des fosses septiques et l'entretien préventif du réseau d'aqueduc, la Ville s'est engagée pour un montant total de 2 296 129 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2024	2025	2026
1 114 909 \$	660 420 \$	520 800 \$



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**20. Droits contractuels**

**Programmes de subvention**

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser une somme de 4 485 000 \$ à la ville pour des travaux admissibles. La ville doit également investir 2 015 000 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, un montant de 2 702 835 \$ a été comptabilisé à titre de revenu et un solde de 1 782 165 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

De plus, des subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisant 210 091 \$ seront reçues sur une période de 20 ans. L'échéancier de réception de ces subventions pour les cinq prochains exercices s'établit comme suit :

2024	26 165 \$
2025	24 461 \$
2026	22 697 \$
2027	20 871 \$
2028	18 982 \$

Également, la ville a conclu divers contrats de location avec différents organismes pour une somme totale de 664 468 \$. Ces contrats viennent à échéance entre 2026 et 2031 et prévoient, pour les cinq prochains exercices, les revenus suivants :

2024	96 967 \$
2025	96 967 \$
2026	96 967 \$
2027	80 050 \$
2028	80 050 \$

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023****C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

**25. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

*Débiteurs*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs représentant des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	4 410 421 \$	1 330 477 \$
En souffrance :		
moins de 30 jours	159 084 \$	5 \$
de 30 à 60 jours	-\$	1 \$
plus de 60 jours	18 515 \$	12 010 \$
	4 588 020 \$	1 342 493 \$
Moins la provision pour créances douteuses	-\$	-\$
	4 588 020 \$	1 342 493 \$

La ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 929 997 \$	-	-	-	3 929 997 \$
Intérêts courus à payer	32 193 \$	-	-	-	32 193 \$
Dettes	224 150 \$	464 300 \$	486 300 \$	4 049 300 \$	5 224 050 \$
	4 186 340 \$	464 300 \$	486 300 \$	4 049 300 \$	9 186 240 \$

2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 667 717 \$	-	-	-	3 667 717 \$
Intérêts courus à payer	32 193 \$	-	-	-	32 193 \$
Dettes	218 150 \$	453 300 \$	475 300 \$	4 295 450 \$	5 442 200 \$
	3 918 060 \$	453 300 \$	475 300 \$	4 295 450 \$	9 142 110 \$

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposé à ces risques.

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la ville prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent régulièrement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	17 445 181 \$	17 445 181 \$
Prêts	-	-	-
Placements de portefeuille	-	-	-
Passifs financiers			
Emprunts	-	-	-
Dettes	5 224 050 \$	-	5 224 050 \$

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	20 691 070 \$	20 691 070 \$
Prêts	-	-	-
Placements de portefeuille	-	-	-
Passifs financiers			
Emprunts	-	-	-
Dettes	5 442 200 \$	-	5 442 200 \$

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 122 211 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (152 489 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**26. Oeuvre d'art**

La ville détient à titre d'oeuvre d'art, un tableau intitulé "Tremblements des jours amoncelés" de Lili Richard. Ce tableau est installé à la bibliothèque municipale et a été acquis dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes					
Compensations tenant lieu de taxes	1	23 375 270	22 813 264	22 813 264	21 372 207
Quotes-parts	2	166 550	151 034	151 034	154 014
Transferts	3				
Services rendus	4	167 380	355 378	355 378	152 855
Imposition de droits	5	251 090	293 354	293 354	206 747
Amendes et pénalités	6	2 123 000	3 308 327	3 308 327	4 581 679
Revenus de placements de portefeuille	7	51 500	43 587	43 587	59 625
Autres revenus d'intérêts	8				
Autres revenus	9	216 230	1 182 909	1 182 909	596 572
Effet net des opérations de restructuration	10	10 000	43 413	43 413	8 213
	11				
	12	26 361 020	28 191 266	28 191 266	27 131 912
<b>Investissement</b>					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15		3 420 002	3 420 002	394 459
Imposition de droits	16				
Autres revenus	17				
Contributions des promoteurs	18				
Autres	19				
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20				
Effet net des opérations de restructuration	21				
	22	26 361 020	31 611 268	31 611 268	27 526 371
<b>Charges</b>					
Administration générale	23	6 302 384	6 256 816	6 266 772	5 570 758
Sécurité publique	24	7 001 932	6 978 254	7 002 796	6 291 525
Transport	25	7 704 732	6 901 923	7 755 472	6 859 525
Hygiène du milieu	26	1 623 585	1 953 313	2 204 906	1 876 073
Santé et bien-être	27	263 139	264 659	264 659	171 895
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 128 701	1 216 282	1 219 282	932 872
Loisirs et culture	29	1 837 737	2 410 509	2 641 001	2 515 937
Réseau d'électricité	30				
Frais de financement	31	254 780	175 974	175 974	123 436
Effet net des opérations de restructuration	32				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		1 373 132	1 373 132	
	34	26 116 990	27 530 862	27 530 862	24 342 021
	35	244 030	4 080 406	4 080 406	3 184 350
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>					

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	244 030	4 080 406	3 184 350
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	( 3 420 002)	( 394 459)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>3</b>	<b>244 030</b>	<b>660 404</b>	<b>2 789 891</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		1 373 132	1 255 903
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		1 373 132	1 255 903
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	218 150)	( 218 150)	( 9 150)
	18	(218 150)	(218 150)	(9 150)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	)	( 301 740)	( 76 752)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		1 268 873	160 500
Excédent de fonctionnement affecté	21	275 000	535 640	647 576
Réserves financières et fonds réservés	22	(300 880)	(95 870)	(201 459)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(25 880)	2 010 383	529 865
	26	(244 030)	3 165 365	1 776 618
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>27</b>		<b>3 825 769</b>	<b>4 566 509</b>



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	3 420 002	394 459
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	4 664 282)(	182 140)
Sécurité publique	3 (	)	)
Transport	4 (	840 864)(	478 178)
Hygiène du milieu	5 (	1 360 332)(	2 141 993)
Santé et bien-être	6 (	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	)
Loisirs et culture	8 (	958 672)(	504 693)
Réseau d'électricité	9 (	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)
	11 (	7 824 150)(	3 307 004)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12 (	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13 (	)	)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		5 369 000
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	(301 740)	76 752
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	186 508	541 732
Excédent de fonctionnement affecté	17	600 589	2 275 074
Réserves financières et fonds réservés	18	802 581	882 897
	19	1 287 938	3 776 455
	20	(6 536 212)	5 838 451
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(3 116 210)	6 232 910

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	3 662 310	3 550 376	3 081 112
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 060 540	861 983	783 787
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	396 260	391 548	381 927
Autres biens et services	8	3 649 090	4 097 501	3 563 659
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	251 670	173 720	121 577
D'autres organismes municipaux	10			-
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	3 110	2 254	1 859
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	16 709 890	16 702 517	14 635 412
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	208 790	196 218	217 032
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		1 373 132	1 255 903
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
▪ Réclamation	21.1		5 683	1 891
▪ Autres	21.2	175 330	175 930	297 862
	22	26 116 990	27 530 862	24 342 021

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 436 401	10 045 110
Excédent de fonctionnement affecté	2	3 856 248	2 263 380
Réserves financières et fonds réservés	3	1 697 224	1 153 935
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )	( )
Financement des investissements en cours	5	(1 159 786)	1 956 424
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	27 948 662	21 279 494
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	40 778 749	36 698 343
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	8 436 401	10 045 110
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	8 436 401	10 045 110
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Aménagement Hôtel de ville	12.1	132 923	780 114
▪ Travaux publics	12.2	2 155 000	155 000
▪ Berges/berm drainage/ covid	12.3	670 513	945 513
▪ Arbres	12.4	156 362	263 362
▪ Engagements	12.5	578 500	119 391
▪ Mesures d'urgences	12.6	30 000	
▪ Autres	12.7	132 950	
	13	3 856 248	2 263 380
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	3 856 248	2 263 380

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Traitement des arbres - R1050	17.1	95 262
▪ Ent. Rép. bâtiments - R1051	17.2	463 424
▪ Sys. Drainage - R1052	17.3	463 243
▪ Ent. Espaces verts - R1054	17.4	443 672
	18	1 465 601
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	198 293
Organismes contrôlés et partenariats	22	444 804
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	33 330
Autres		
▪	30.1	
	31	231 623
	32	1 697 224
		444 804
		1 153 935

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	)(
▪	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 1 584 369	4 141 672
Investissements à financer	66 ( 2 744 155)(	2 185 248)
	67 (1 159 786)	1 956 424
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 33 172 712	26 721 694
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 33 172 712	26 721 694
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 33 172 712	26 721 694
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	76 ( 5 224 050)(	5 442 200)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( ) (	)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 5 224 050)(	5 442 200)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( ) (	)
	83 ( 5 224 050)(	5 442 200)
	84 27 948 662	21 279 494

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	( )	( )
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	( )	( )
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	( )	( )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	( )	( )
Rendement espéré des actifs	33		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques	52.1	



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 2

**Description des régimes et autres renseignements****Cadres**

La Ville a instauré, en janvier 2007, un Régime de retraite simplifié du Québec qui vise à fournir un revenu qui s'ajoutera à la rente du Régime des rentes du Québec et à la pension de la Sécurité de la vieillesse tout en offrant une flexibilité quant à l'immobilisation de certaines sommes.

La cotisation salariale de base est égale à 9 % de la rémunération de base versée à l'employé au cours de l'année. La cotisation patronale que doit verser l'employeur est égale à 9% du salaire de l'employé.

**Cols bleus**

La Ville a instauré, en janvier 2007, un Régime de retraite simplifié du Québec qui vise à fournir un revenu qui s'ajoutera à la rente du Régime des rentes du Québec et à la pension de la Sécurité de la vieillesse tout en offrant une flexibilité quant à l'immobilisation de certaines sommes. Il s'agit d'un régime ouvert.

La cotisation salariale de base est égale à 9 % de la rémunération de base versée à l'employé au cours de l'année. La cotisation patronale que doit verser l'employeur est égale à 9% du salaire de l'employé.

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	255 947
	110	214 372
	255 947	214 372

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111         

**Description des régimes et autres renseignements**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5
	5	5

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2023	2022
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	3 969
		3 722
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM	119	13 376
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	4 464
	121	17 840
		17 174

**Note**

## Renseignements financiers non audités

**ANALYSE DES REVENUS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

<b>TAXES</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	21 808 200	21 336 530	20 215 961
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	433 112	436 340	77 232
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	22 241 312	21 772 870	20 293 193
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	936 750	843 190	899 220
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres				
▪ Sécurité industrielle	16.1	185 500	185 498	166 979
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	11 708	11 706	12 815
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 133 958	1 040 394	1 079 014
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 133 958	1 040 394	1 079 014
	27	23 375 270	22 813 264	21 372 207

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	12 160	12 654	12 789
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	154 390	138 380	141 225
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	166 550	151 034	154 014
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	166 550	151 034	154 014

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50		207 228	
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	23 010	16 504	18 845
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63		105	
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65		3 278	9 119
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	15 000	1 183	2 467
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69	1 000	2 232	703
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			



**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81		5 082	5 356
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83			
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	39 010	235 612	36 490

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	86	2 702 835	
<b>Sécurité publique</b>			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	(135 548)	235 756
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	28 043	
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104	824 672	
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120			158 703
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124		3 420 002	394 459

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	66 295	57 692	66 297
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	62 075	62 074	50 068
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	128 370	119 766	116 365
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	167 380	3 775 380	547 314

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	152			
Traitement des eaux usées	153	15 000	55 886	33 651
Réseaux d'égout	154	18 000	18 000	18 000
Réseaux d'égout				
Matières résiduelles	155			
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	156			
Tri et conditionnement	157			
Autres	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	33 000	73 886	51 651

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	33 000	73 886	51 651

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	16 920	16 917	14 938
	182	16 920	16 917	14 938
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198			
Réseaux d'égout	199	1 500	1 407	2 003
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	200			
Matières recyclables	201			
Autres	202			
	203		1 570	2 440
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	1 500	2 977	4 443

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	199 670	199 574	134 715
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			1 000
Autres	219			
	220	199 670	199 574	135 715
<b>Réseau d'électricité</b>				
	221			
	222	218 090	219 468	155 096
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	251 090	293 354	206 747



**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	123 000	192 982	276 539
Droits de mutation immobilière	225	2 000 000	3 115 345	4 305 140
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	2 123 000	3 308 327	4 581 679
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	51 500	43 587	59 625
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	216 230	1 182 909	596 572
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	10 000	43 413	8 213
	242	10 000	43 413	8 213
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	236 720	220 512	220 512	192 526
Greffe et application de la loi	2	516 380	360 427	360 427	532 528
Gestion financière et administrative	3	1 377 900	1 302 633	9 956	1 269 398
Évaluation	4	638 216	638 219		782 268
Gestion du personnel	5	97 720	120 050	120 050	87 096
Autres					
▪ Autres	6.1	3 435 448	3 614 975	3 614 975	2 706 942
	7	6 302 384	6 256 816	9 956	5 570 758
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8	4 378 320	4 378 346	4 378 346	3 973 423
Sécurité incendie	9	2 464 832	2 464 846	2 464 846	2 142 810
Sécurité civile	10	86 046	62 328	24 542	98 912
Autres	11	72 734	72 734	72 734	76 380
	12	7 001 932	6 978 254	24 542	6 291 525
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	3 173 863	2 310 932	816 177	2 759 529
Enlèvement de la neige	14	304 420	344 051	2 325	339 620
Éclairage des rues	15	63 870	89 293	35 047	49 249
Circulation et stationnement	16	41 600	36 643	36 643	57 151
Transport collectif					
Transport en commun	17	4 037 784	4 037 808	4 037 808	3 590 272
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20	83 195	83 196	83 196	63 704
	21	7 704 732	6 901 923	853 549	6 859 525

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	384 250	384 128	384 128	374 947
Réseau de distribution de l'eau potable	23	104 470	224 016	106 762	230 865
Traitement des eaux usées	24	155 070	201 338	201 338	149 421
Réseaux d'égout	25	58 450	50 110	144 831	229 608
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	624 280	608 991	608 991	543 732
Élimination	27				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	98 720	87 424	87 424	89 004
Tri et conditionnement	29				
Matières organiques					
Collecte et transport	30	127 380	252 862	252 862	179 107
Traitement	31				
Matériaux secs	32	6 830	6 247	6 247	5 698
Autres	33				
Plan de gestion	34				
Autres	35				
Cours d'eau	36				
Protection de l'environnement	37	48 765	124 669	124 669	60 408
Autres	38	15 370	13 528	13 528	13 283
	39	1 623 585	1 953 313	2 204 906	1 876 073
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Logement social	40	212 728	214 221	214 221	127 558
Sécurité du revenu	41				
Autres	42	50 411	50 438	50 438	44 337
	43	263 139	264 659	264 659	171 895

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	618 722	709 746	3 000	712 746
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46	34 748	34 749		34 749
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47	464 806	461 363		461 363
Tourisme	48				
Autres	49	10 425	10 424		10 424
Autres	50				9 123
	51	1 128 701	1 216 282	3 000	1 219 282
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	154 730	293 722	5 911	299 633
Patinaires intérieurs et extérieurs	53				
Piscines, plages et ports de plaisance	54	39 650	62 190	16 293	78 483
Parcs et terrains de jeux	55	333 680	761 142	208 288	969 430
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57	245 965	246 008		246 008
Autres	58	774 025	1 363 062	230 492	1 593 554
	59				1 338 750
Activités culturelles					
Centres communautaires	60				
Bibliothèques	61	224 900	220 342		220 342
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64	838 812	827 105		827 105
	65	1 063 712	1 047 447		1 047 447
	66	1 837 737	-	230 492	2 641 001
					2 515 937

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
	<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67				
	<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
	Dette à long terme					
	Intérêts	68	251 670	173 720	173 720	121 577
	Autres frais	69				
	Autres frais de financement	70				
	Avantages sociaux futurs	71	3 110	2 254	2 254	1 859
	Autres	72	254 780	175 974	175 974	123 436
	<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73				
	<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		1 373 132 (	1 373 132)	

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**



**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	18 033	100 825
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 342 299	2 041 168
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	457 266	425 307
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	204 183	33 110
Autres infrastructures	11		87 792
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	4 664 282	182 140
Édifices communautaires et récréatifs	14	754 489	394 831
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	142 128	
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19	241 470	41 831
Terrains	20		
Autres	21		
	22	7 824 150	3 307 004

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	18 033	100 825
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 342 299	2 041 168
Autres infrastructures	5	661 449	546 209
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	5 802 369	618 802
	12	7 824 150	3 307 004

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	73 200		9 150	64 050
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	5 369 000		209 000	5 160 000
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	5 442 200		218 150	5 224 050
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs					
	16				
Autres	17				
	18				
	19	5 442 200		218 150	5 224 050
Dettes en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dettes à long terme</b>	22	5 442 200		218 150	5 224 050

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	5 224 050
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 744 155
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	105 814
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	7 862 391
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	7 862 391
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	170 946
Autres organismes	17	1 713 000
Endettement total net à long terme	18	9 746 337
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	25 301 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	25 301 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	35 047 337
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>Administration générale</b>				
Greffé et application de la loi	1			
Évaluation	2	638 215	638 219	782 268
Autres	3	3 013 378	3 004 152	2 243 775
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	4 378 320	4 378 346	3 973 423
Sécurité incendie	5	2 464 832	2 464 846	2 142 810
Sécurité civile	6	8 347	8 347	8 765
Autres	7	72 734	72 734	76 380
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	46 533	46 533	35 631
Transport collectif	9	4 037 784	4 037 808	3 590 272
Autres	10	83 195	83 196	63 704
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	486 480	486 483	425 724
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	34 505	34 536	16 296
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	212 728	214 221	127 558
Autres	17	50 411	50 438	44 337
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	31 842	32 025	29 009
Rénovation urbaine	19	34 748	34 749	30 409
Promotion et développement économique	20	259 456	259 457	269 625
Autres	21	10 425	10 424	9 123
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	245 965	246 007	227 053
Activités culturelles	23	599 992	599 996	539 250
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	16 709 890	16 702 517	14 635 412

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	7 824 150	3 234 542
Frais de financement	4		72 462
Autres	5		
	6	7 824 150	3 307 004

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<b>Non audité</b>		<b>Effectifs</b>	<b>Semaine</b>	<b>Nombre d'heures</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
		<b>personnes/</b>	<b>normale</b>	<b>rétribuées au</b>		<b>sociales</b>	
		<b>année<sup>2</sup></b>	<b>(heures)</b>	<b>cours de l'exercice</b>			
<b>Administration municipale</b>							
1	Cadres et contremaîtres	11,97	35,00	21 792,12	1 472 089	387 478	1 859 567
2	Professionnels						
3	Cols blancs	10,75	35,00	19 571,07	716 618	194 415	911 033
4	Cols bleus	16,30	36,00	30 508,50	1 216 946	252 531	1 469 477
5	Policiers						
6	Pompiers						
7	Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8		39,02		71 871,69	3 405 653	834 424	4 240 077
9	Élus	7,00			144 723	27 559	172 282
10		46,02			3 550 376	861 983	4 412 359

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
1					
Transport en commun					
2					
Eau et égout					
3		8 569	19 474		28 148
Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
4					
Réseau de distribution de l'eau potable	105				
5		251 995	572 677		827 950
Traitement des eaux usées	3 278		(94 128)		
6		2 661 415	498 023	207 228	2 919 282
Réseaux d'égout	144 767				
7	148 150	2 921 979		207 228	3 775 380
Autres					



**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	2 254	1 859
	4	2 254	1 859
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	171 155	118 709
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	171 155	118 709
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	2 565	2 868
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	2 565	2 868
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
<b>Réseau d'électricité</b>	40		
	41	175 974	123 436

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Ektvedt Heidi	1.1 Maire	33 428	16 714	21 241	1 505
Brown Anthony	1.2 Conseiller	10 509	5 254		
Thompson Tom	1.3 Conseiller	10 509	5 254		
Lowensteyn Wanda	1.4 Conseiller	10 509	5 254		
Bissada Nadia	1.5 Conseiller	10 509	5 254		
Chartrand Brigitte	1.6 Conseiller	10 509	5 254		
Gruber Stephen	1.7 Conseiller	10 509	5 254		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**Non audité**

**OUI      NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1      1 200 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2           

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3      \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4           

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer 17      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22      \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23      \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24      \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25      \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 \_\_\_\_\_ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 1 078 716 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 \_\_\_\_\_ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 \_\_\_\_\_ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 \_\_\_\_\_ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \_\_\_\_\_ \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 61 \_\_\_\_\_
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 \_\_\_\_\_ 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 \_\_\_\_\_ 407
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_ 90
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	\$
Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer	85	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	\$
Ligne 24 : Libres	88	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

OUI NON

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1
- Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».
- Si oui, présentez-vous le budget consolidé? 2
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 3
3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 4

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 5
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 6
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 7

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 8
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 9

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



# **Données prévisionnelles non auditées**

**Exercice se terminant le 31 décembre 2024**

# Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	23 142 740
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	380 581
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	23 523 321

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	825 000
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Autres		
▪ Sécurité industrielle	16.1	190 460
Centres d'urgence 9-1-1	17	
Service de la dette	18	11 379
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	1 026 839
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	1 026 839
	27	24 550 160

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité***COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	12 730
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	
Cégeps et universités	5	
Écoles primaires et secondaires	6	158 440
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	171 170

**GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	9	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	
Taxes d'affaires	11	
	12	

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	171 170

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>		<b>Assiette d'application imposable</b>	<b>Taux adopté</b>	<b>Revenus bruts</b>	<b>Crédits / Dégrèvements</b>	<b>Dotation à la provision</b>	<b>Autres ajustements</b>	<b>Revenus nets</b>
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
	1	X	/100 \$					
Taxe foncière générale (taux unique)								
Taxe foncière générale (taux variés)	2	1 594 835 704 X	0,4310/100 \$	6 873 650				
Résiduelle (résidentielle et autres)	3	19 430 000 X	0,4310/100 \$	83 740				
Immeubles de 6 logements ou plus	4	685 914 100 X	2,3310/100 \$	15 988 530				
Immeubles non résidentiels	5	X	/100 \$					
Immeubles industriels								
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6	X	/100 \$					
Autres	7	22 833 900 X	0,8620/100 \$	196 620				
Immeubles forestiers	8	X	/100 \$					
Immeubles agricoles	9	X	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>10</b>			<b>23 142 740</b>	<b>( )</b>	<b>( )</b>		<b>23 142 740</b>
<b>Taxes spéciales</b>								
Service de la dette (taux unique)	11	2 323 013 704 X	0,0164/100 \$	380 581				
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12	X	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13	X	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	14	X	/100 \$					
Immeubles industriels	15	X	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	X	/100 \$					
Autres	17	X	/100 \$					
Immeubles forestiers	18	X	/100 \$					
Immeubles agricoles	19	X	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>20</b>			<b>380 581</b>	<b>( )</b>	<b>( )</b>		<b>380 581</b>

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
	Taxes spéciales							
	Activités de fonctionnement (taux unique)	21	X	/100 \$				
	Activités de fonctionnement (taux variés)							
	Résiduelle (résidentielle et autres)	22	X	/100 \$				
	Immeubles de 6 logements ou plus	23	X	/100 \$				
	Immeubles non résidentiels	24	X	/100 \$				
	Immeubles industriels	25	X	/100 \$				
	Terrains vagues desservis							
	Immeubles non résidentiels	26	X	/100 \$				
	Autres	27	X	/100 \$				
	Immeubles forestiers	28	X	/100 \$				
	Immeubles agricoles	29	X	/100 \$				
	<b>Total</b>	30			( )	( )		
<b>Taxes spéciales</b>								
	Activités d'investissement (taux unique)	31	X	/100 \$				
	Activités d'investissement (taux variés)							
	Résiduelle (résidentielle et autres)	32	X	/100 \$				
	Immeubles de 6 logements ou plus	33	X	/100 \$				
	Immeubles non résidentiels	34	X	/100 \$				
	Immeubles industriels	35	X	/100 \$				
	Terrains vagues desservis							
	Immeubles non résidentiels	36	X	/100 \$				
	Autres	37	X	/100 \$				
	Immeubles forestiers	38	X	/100 \$				
	Immeubles agricoles	39	X	/100 \$				
	<b>Total</b>	40			( )	( )		
	<b>Valeur locale imposable</b>							
	<b>Taxe d'affaires sur la valeur locale</b>	41	X	%	( )	( )		

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX DES TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels  
(montant fixe)**

**Par unité de logement**

Eau	1	_____ 89,00 \$
Égout	2	_____ \$
Eau et égout	3	_____ \$
Traitement des eaux usées	4	_____ \$
Matières résiduelles	5	_____ \$

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code	Préciser
Eau au compteur résidentiel	6.1 3,5800	7 - autres (préciser)	1000 gallons exc. 50000
Eau au compteur 1 1/2 pouce	6.2 3,5800	7 - autres (préciser)	du 1000 gls
Eau au compteur multifamiliale	6.3 71,0000	7 - autres (préciser)	1000 gal jusqu'à 40000
Eau au compteur multifamiliale	6.4 3,5800	7 - autres (préciser)	exc. 40000 gls

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATEGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
1	Générales	16 100 903			200 561	86 923	
2	De secteur						
3	Autres						
<b>Taxes sur une autre base</b>							
<b>Taxes, compensations et tarification</b>							
4	Service de la dette						
5	Autres	190 460				8 449	
<b>Taxes d'affaires</b>							
6	Sur la valeur locative						
7	Autres						
8		16 291 363			200 561	95 372	

*Non audité*



**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité		Immeubles forestiers	Résidentielles		Résiduelle		Total
			Résidentielles	Agriculture Résidences	Agriculture	Autres	
	<b>Taxes sur la valeur foncière</b>						
	Générales	1	7 134 934				23 523 321
	De secteur	2					
	Autres	3					
	<b>Taxes sur une autre base</b>						
	Taxes, compensations et tarification						
	Service de la dette	4	11 379				11 379
	Autres	5	816 551				1 015 460
	<b>Taxes d'affaires</b>						
	Sur la valeur locative	6					
	Autres	7					
		8	7 962 864				24 550 160

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	8	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	9	\$
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	10 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 :		
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	11 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	12 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2024 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	14	\$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	15	\$
6. Date d'adoption du budget par le conseil	16	2023-12-12

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	17	<u>27 334 770 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	18	<u>224 150 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	19	<u>192 810 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	20	<u>                    \$</u>